



La Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (Hautes-Pyrénées – 65)
127 000 habitants – 86 communes – 280 agents – A 1 heure des stations de ski et des
pistes de randonnées et 1 heure 30 de l'océan atlantique

RECRUTE

**Par voie statutaire, mutation, liste d'aptitude
ou à défaut par voie contractuelle**

**son directeur (rice) de réseau de lecture publique
cadre d'emplois des conservateurs de bibliothèque**

1- Présentation du poste et du contexte :

- 8 équipements gérés par des professionnels (dont une médiathèque centrale à Tarbes, une médiathèque à Lourdes, une bibliothèque de quartier, un bibliobus, une ludothèque à Tarbes, des bibliothèques à Aureilhan, Bordères, Séméac).
- 3 équipements gérés par des associations (Odos, Soues, Salles-Adour)

Projet et évolution demandée :

- Piloter la mise en œuvre de la construction d'une nouvelle médiathèque sur Tarbes (programmation et PCSES validés)
- Organiser et mettre en œuvre la gestion intercommunale du réseau (une à deux bibliothèques centrales, des annexes, des services du type portage...).

Le réseau des bibliothèques de l'agglomération :

- 45 agents
- budget global : Fonctionnement : 2 597 178 € / Investissement : 306 300 €

2- Cadre statutaire :

Catégorie : A

Filière : culturelle.

Cadre d'emplois : Conservateur territorial des bibliothèques.

3- Affectation :

Direction : « Attractivité et développement territorial ».

Service : lecture publique.
Site : médiathèque Louis Aragon – Tarbes.

4- Horaires :

Temps travaillé : 100 %.

5- Position hiérarchique :

Responsable hiérarchique direct : DGAS « Attractivité et développement territorial ».

6- Mission : définit les rôles et contributions du réseau des bibliothèques en faveur des enjeux sociaux, économiques et culturels de la collectivité ; conduit un projet d'établissement pour la future Médiathèque d'agglomération et le réseau des bibliothèques ; optimise les outils et ressources. Pilote la mise en œuvre de la construction d'une nouvelle médiathèque sur Tarbes (programmation et PCSES validés).

7- Activités principales

a- Définition et mise en œuvre du réseau des bibliothèques au sein du projet culturel local :

- analyser l'environnement local (éducatif, culturel, social et économique), identifier les besoins de la population à desservir et définir des objectifs prioritaires.
- dans le cadre du budget alloué, définir les orientations budgétaires du réseau selon ces objectifs prioritaires.
- définir et conduire le projet d'établissement communautaire.
- renforcer la notion de gestion intercommunale, développer un projet axé sur l'outil informatique.

b- Développement et animation de projet partenariaux :

- développer et animer des projets partenariaux.
- développer et animer le réseau des bibliothèques (comités de lecture...).
- évaluer l'activité de l'établissement et du réseau et communiquer les résultats.
- suivi et développement du site Internet (catalogage en ligne).
- mobiliser les compétences autour du projet d'établissement communautaire.
- organiser les moyens humains : organigramme, circuits de décisions, niveaux de responsabilité.
- gérer avec la DRH le recrutement, la formation, l'avancement de carrière des agents.
- veiller à anticiper les conflits et à les régler s'ils se produisent.

c- Gestion administrative et financière

- conduire les procédures administratives et budgétaire nécessaires au fonctionnement du réseau des bibliothèques.
- recherche des financements extérieurs (subventions, partenariats).
- être garant de la politique d'acquisition des documents, dans le respect du CCP.

d- Evaluation et communication des résultats du réseau intercommunal des bibliothèques

- définir les indicateurs mesurant la réalisation des objectifs et la qualité de service.
- établir et présenter le bilan d'activités et les projets

e- Veille et recherche scientifique

- assurer une veille scientifique et technique concernant l'évolution des médiathèques (ressources numériques, centre de ressources...).

8- Compétences

a- Connaissances de l'ensemble du travail

- cadre institutionnel et acteurs de la lecture publique et des médiathèques-bibliothèques,
- normes et règles de sécurité des établissements recevant du public,
- procédure de conservation et de restauration de documents, normes bibliothéconomiques,
- développement d'actions culturelles à partir du fonds des bibliothèques,
- droit de la propriété intellectuelle,
- nouvelles ressources documentaires (numériques).

b- Connaissance relative à la gestion administrative et financière

- cadre institutionnel et administratif de la collectivité,
- méthodologie de projets,
- principe de la compétence, finances publiques (dont procédure d'attribution de subvention), commande publique.

c- Connaissance et expérience relative au management

- principes et règles applicables à différentes catégories de personnel,
- mobilisation des agents sur les missions et travail en mode projet
- planification et organisation de travail,
- conduite d'entretien et politique d'avancement,
- médiation et régulation des conflits.

9- Profil et contraintes liées au poste Déplacements fréquents dans les bibliothèques du territoire

Disponibilité en soirée ou le week-end selon réunions et programmation

Détenteur du permis B obligatoirement, vous faites preuve d'autonomie et de rigueur dans la gestion de vos dossiers. Vous détenez des qualités organisationnelles et savez travailler en équipe et en mode projet.

Vous êtes force de proposition et démontrez une capacité à prendre des initiatives et de recherches d'information.

Vous faites preuve d'autonomie et d'aisance relationnelle. Vous détenez des qualités de médiation, de négociation et savez être force de proposition avec dynamisme.

Vous savez constituer et animer un réseau d'échanges ainsi que travailler en partenariat et en transversalité avec le tissu local.

Rémunération :

Statutaire + Régime indemnitaire + CNAS + participation employeur mutuelle (complémentaire santé et prévoyance)

Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2019

Localisation de la prise de poste à Tarbes – Médiathèque Louis Aragon – Rue André Fourcade

Des informations complémentaires peuvent être demandées à **Monsieur Sylvain BOUCHERON** directeur général adjoint des services au 05.62.41.41.82 ou par courriel à sylvain.boucheron@agglo-tp.fr pour la partie technique du poste et à **Madame Sabine REGIS**, responsable du service des Ressources Humaines au 05.62.53.34.50 ou par courriel à sabine.regis@agglo-tp.fr pour la partie statutaire.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation et copie des diplômes) sont à adresser à :

**M. le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées
Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle – Téléport 1 – CS 51331 - 65013 TARBES Cedex 9**

ou par courriel : sabine.regis@agglo-tlp.fr

Date limite des candidatures : 15 juillet 2019